

CONTRATS AIDÉS : LES ASSOCIATIONS RENFORCENT LEUR MOBILISATION

Alors que le projet de loi de finances (PLF) pour 2018 est sur le point d'être examiné par le Parlement, Le Mouvement associatif se mobilise pour rendre visible l'impact des décisions inscrites au PLF en matière de contrats aidés sur la vie quotidienne des citoyens, au travers de la campagne #DUTILITÉCITOYENNE.

UNE DÉCISION PRISE SANS CONCERTATION NI PRÉPARATION

La décision de réduction brutale du nombre de contrats aidés pour la fin de l'année 2017 et l'année 2018 laisse les acteurs associatifs qui s'appuyaient sur ceux-ci pour mener certaines de leurs actions sans solution de recours, cette baisse s'appliquant qui plus est dans un contexte budgétaire déjà très tendu.

LA NÉCESSITÉ D'UNE ANNÉE DE TRANSITION

Le Mouvement associatif plaide pour que soit menée une réflexion de fond sur le soutien aux activités d'intérêt général que portent les associations, auxquelles contribuait depuis de très nombreuses années la politique de contrats aidés, qu'on le regrette ou non.

Mais cela ne peut se faire du jour au lendemain.

En attendant, pour les bénéficiaires des contrats aidés comme pour les associations, il faudrait que l'année 2018 soit une année de transition et non une année de rupture.

L'annonce du gouvernement sur la transformation du CITS en baisse des charges, qui bénéficie à toutes les associations employeuses, ouvre certes des perspectives mais pas avant 2019. Il est d'ici là nécessaire de prendre en compte la situation du très grand nombre d'associations qui ne peuvent faire face à une augmentation significative de leurs charges sans être obligées de réduire leurs activités.

#DUTILITÉCITOYENNE

Aujourd'hui, de nombreuses associations s'interrogent sur leur capacité à continuer à mener dans les prochains mois leurs actions de proximité au service des citoyens. Pourtant, les activités d'intérêt général qu'elles portent et développent au quotidien sont facteurs de solidarité, de lien social, de citoyenneté. Elles sont aussi créatrices d'activité économique au cœur des territoires, notamment les plus isolés ou délaissés.

C'est dans ce contexte que nous lançons une campagne de mobilisation : #DUTILITÉCITOYENNE. La campagne est centrée sur des témoignages : des mots, en réponse à l'approche uniquement comptable faite par le gouvernement, pour illustrer l'utilité sociale des contrats aidés, pour les personnes éloignées de l'emploi et en quête d'insertion, mais aussi pour les associations et surtout les publics bénéficiant des activités qu'elles développent.

Avec cette campagne, les associations appellent chacun à prendre conscience de l'apport des activités associatives à leur quotidien, et à partager l'ambition d'une véritable politique de soutien aux actions au service de l'intérêt général.



→ **À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ **MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**



→ **CONTACT**

Fula Mesika
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
28 place Saint-Georges - 75009 Paris
01 40 36 80 10
fmesika@lemouvementassociatif.org